

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Courçais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 juillet 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 24

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHEMINET JL. (pouvoir A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DEFFONTIS S. (pouvoir à V. TABOURET)

Personnel – baignade biologique

Le Président rappelle que sur le site de la baignade biologique 3 surveillants de baignade ont été recrutés ainsi que 2 personnes à la billetterie.

Une des personnes recrutées à la billetterie via une agence d'intérim ne pourra assurer le service que jusqu'au 3 septembre 2023 alors que le site fermera le 10 septembre 2023. Par ailleurs, 2 surveillants de baignade, qui sont étudiantes, terminent leur contrat le 3 septembre 2023.

En conséquence, le Président propose de recruter une personne sur la dernière semaine de la saison sur un contrat saisonnier sur le service billetterie et de signer avec les 2 surveillantes de baignade un nouveau contrat pour le week-end du 9 et 10 septembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter du 1^{er} septembre au 10 septembre une personne en contrat saisonnier au grade d'adjoint administratif avec une durée hebdomadaire de travail de 30 heures. Des heures complémentaires pourront lui être attribuées selon les besoins du service,
- ✓ de signer avec les 2 surveillantes de baignade un nouveau contrat pour leur intervention sur le week-end du 9 et 10 septembre 2023, suivant les mêmes conditions que le contrat initial.
- ✓ autorise le Président à signer les contrats correspondants.

Pour copie conforme,
Huriel, le 28 août 2023

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

